



## Politique du Ministère

Au-delà de l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, dont il est le garant, le Ministère veille à favoriser la présence de notre langue dans la société. Il contribue également, conjointement avec les ministères et organismes concernés, à conforter la place de la langue française dans les pays francophones.

## Description du dispositif

L'aide allouée permet de soutenir des acteurs, notamment associatifs, qui s'engagent à favoriser la présence du français dans la vie économique, sociale, culturelle et scientifique, spécialement lorsque cette présence est constitutive d'un enjeu de développement économique, de cohésion sociale ou d'attractivité de notre pays, ou lorsqu'elle permet un renforcement des solidarités francophones.

À titre d'exemple, citons l'appui qui a été apporté aux démarches incitant les entreprises à mettre en place des stratégies linguistiques, aux projets favorisant la diffusion de savoirs scientifiques en français dans une logique de solidarité Nord/Sud, aux expressions culturelles et artistiques utilisant le français pour illustrer la vitalité du lien francophone...

Ce soutien peut également s'appliquer à des manifestations (colloques, séminaires...) qui ont vocation à réfléchir à ces enjeux.

## Modalités d'attribution et de versement

Les modalités d'attribution s'exercent en deux temps :

- sur demande écrite, accompagnée d'une description précise du projet, du public visé, des modalités d'action et des résultats attendus,
- après expertise du projet, au regard de sa faisabilité, de son impact et de sa compatibilité avec les objectifs généraux de la politique du Ministère dans le domaine de la présence du français.

### Public(s) éligible(s)

Association.....	: OUI
Personne physique.....	: NON
Collectivité territoriale ...	: OUI
Établissement Public .....	: OUI
GIP/GIE .....	: OUI
Société privée.....	: NON

### Contact

Délégation générale à la langue française et aux langues de France  
Mission du développement et de l'enrichissement de la langue française  
[dglflf.min@culture.gouv.fr](mailto:dglflf.min@culture.gouv.fr)

---

### Pour les associations :

Téléchargez ici le [formulaire Cerfa de demande de subvention](#)  
Pour les autres usagers demandeurs, prenez contact avec la DGLFLF